



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Stratégie RH : COFIDIS étoffe son nouveau programme de formation continue DIF**

**Villeneuve d'Ascq, le 28 août 2008 – dans le cadre de la récente mise en œuvre de la loi sur la formation professionnelle, COFIDIS propose à ses salariés un nouveau dispositif très complet de développement des compétences.**

Fruit d'un consensus entre syndicats et patronat, le **Droit Individuel à la Formation** (DIF) apporte une petite révolution dans le monde de la formation : pour la première fois, le salarié devient réellement acteur de sa formation. Il permet à chaque salarié d'acquérir une qualification professionnelle reconnue, et d'évoluer dans son métier ou vers un autre.

- ◆ Dans ce cadre, COFIDIS lance cette semaine un programme de formation complet avec 16 nouveaux modules à la carte dans les différents champs de compétences de l'entreprise.

Pour Christine Jutard, Directrice des Ressources Humaines de COFIDIS, *«Ce sont les salariés qui créent la principale richesse d'une entreprise comme COFIDIS. La moyenne d'âge dans l'entreprise est actuellement de 34 ans et le turn-over y est très faible. Le DIF va permettre de développer les compétences, et donc la motivation de chacun. Les mobilités internes s'élèvent actuellement à 20% de l'effectif chaque année, c'est notre choix stratégique que de continuer à l'encourager, notamment grâce au DIF.»*

La loi n° 2004-391 relative à la « formation professionnelle tout au long de la vie » du 4 mai 2004, a mis en place le **Droit Individuel à la Formation** qui permet à tout salarié de suivre une formation tout en percevant des compensations financières de la part de son employeur.

Avant la loi du 4 mai 2004, les demandes de formations professionnelles ne pouvaient être qu'à l'initiative du salarié (Congé Individuel de Formation) ou qu'à l'initiative de l'employeur (plan de formation). Le DIF, instauré par la nouvelle réglementation, repose sur une initiative partagée par les deux parties.

#### **16 nouveaux modules de formation « à la carte »**

En théorie le DIF est à l'initiative du collaborateur mais COFIDIS va plus loin et propose directement à la carte 16 modules de formation. Grâce à cette initiative, COFIDIS fait connaître le DIF à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise et se constitue le relais d'un dispositif encore méconnu. Par ces 16

modules COFIDIS apporte à ses salariés de l'information sur le DIF mais aussi des solutions pour l'utiliser.

Chaque salarié pourra, sans aucune obligation, définir son propre programme de formation à moyen-long terme.

Les programmes sont conçus en interne par un pôle de 10 collaborateurs : « l'institut du management et de la formation COFIDIS » avec selon les modules l'appui d'organismes de formation extérieurs pour la conception et la réalisation.

Le choix des formations inscrites au catalogue, a été effectué pour répondre au plus grand nombre à partir des demandes émises par l'ensemble des collaborateurs : les salariés, les managers et les membres de la Direction et des organisations représentatives.

En pratique, le salarié cumule 20 heures de DIF par an, avec un plafond de 120h sur 6 ans. Le compteur total COFIDIS France représente à ce jour 82 290 heures.

Parmi les formations les plus demandées, on retrouve les modules de formation d'anglais, d'expression écrite, de prise de parole en public ou encore celui de management.

Afin d'étendre rapidement les programmes à l'ensemble des salariés à de nouveaux champs d'expertise, il existe également deux nouveaux modules d'organisation et d'animation de formation qui permettront aux salariés qui ont la fibre de devenir eux-mêmes formateurs.

Au final, les formations qui auront eu le plus de succès seront reconduites et de nouveaux modules pourront être proposés en fonction de la demande.

### **Chez COFIDIS, 20% des salariés changent de poste chaque année**

Pour COFIDIS, cette démarche proactive s'inscrit dans la stratégie globale de développement de l'entreprise. Les programmes de formation DIF font partie de l'accord de Gestion Prévisionnel de l'Emploi et des Compétences (GPEC) signé au mois de juin 2008 entre l'entreprise et les 5 organisations syndicales représentatives des salariés.

A l'heure actuelle, COFIDIS compte 1 600 salariés, tous regroupés sur un site unique, le campus COFIDIS à Villeneuve d'Ascq dans la région de Lille.

En 2007, COFIDIS a organisé 43 150 heures de formation pour 1 228 collaborateurs, soit l'équivalent de 5 jours de formation par personne pour un budget total de 775 K€. Au total, ce sont 6.85% de la masse salariale dédiés à la formation.

### **A propos de COFIDIS**

Créé en 1982, COFIDIS est le spécialiste européen du crédit à la consommation à distance et emploie près de 3000 collaborateurs dans le monde (dont 1600 en France) qui gèrent au quotidien 11,5 millions de comptes clients. La société COFIDIS est implantée dans 9 pays (France, Belgique, Espagne, Portugal, Italie, République Tchèque, Hongrie, Roumanie et Slovaquie).

[www.cofidis.fr](http://www.cofidis.fr)

### **Contacts presse**



Morgane VANDENDRIS

Tel : 01 58 65 00 44 / Email : [mvandendris@hopscotch.fr](mailto:mvandendris@hopscotch.fr)

Pierre MAUREL

Tel : 01 58 65 00 19 / Email : [pmaurel@hopscotch.fr](mailto:pmaurel@hopscotch.fr)